

Sélection d'entrée 2022/2023

Candidature HORS Parcoursup

Fiche technique d'admission 2022 - 2023

Public concerné :

Les candidats en formation continue qui bénéficient d'un dispositif de financement de la formation (hors apprentis)

-les candidats apprentis s'inscrivent sur Parcoursup-

Préparation aux diplômes d'Etat

Assistant de service social - DEASS

Educateur de jeunes enfants - DEEJE

Educateur spécialisé - DEES

Educateur technique spécialisé - DEETS

Entrée en septembre ou octobre 2022

Sur les sites de Montpellier et Perpignan

20 janvier au

07 avril 2022

Modalités :

1. Je télécharge à partir du 20 janvier sur le site Internet www.faire-ess.fr le dossier d'admission
 2. Je le renseigne.
 3. **Frais d'étude du dossier de 50 €.** A régler sur notre site du 20/01 au 07/04/22. Le règlement de ces frais s'effectue uniquement sur le site de l'IRTS par carte bleue selon la procédure suivante :
Etape 1 : S'inscrire en ligne sur notre site Internet : www.faire-ess.fr
Etape 2 : Payer en ligne le montant des frais (50 €)
 -le candidat veillera à une bonne identification du paiement en précisant son NOM Prénom – la FORMATION et le SITE.
Etape 3 : Vous recevrez par mail un accusé de réception du paiement.
- Je le renvoie pour le 07 AVRIL 2022 avec les pièces complémentaires à l'adresse suivante :

INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

Sélections grande L – formation à préciser

1011 rue du Pont de Lavérune

CS 70022, 34 077 MONTPELLIER Cedex 3

**N'oubliez pas d'indiquer sur l'enveloppe la formation concernée :
ASS, ES, EJE, ETS**

Les résultats de l'étude des dossiers seront communiqués
par email individuel le **22 avril 2022 – 18h00.**

convocation	La date, le lieu et l'heure de convocation à l'épreuve orale d'admission seront mentionnés dans le courrier d'envoi des résultats de l'étude du dossier. Convocation par demi-journée (à 7h30 ou 13h00).
A partir du 22 avril jusqu'au 27 avril 2022 - 12H00	Frais épreuve orale d'admission : 80 € A régler sur site IRTS du 22 au 27 avril – 12h00 (ni chèque, ni espèces). Le règlement de ces frais s'effectue <u>uniquement</u> sur le site de l'IRTS , par carte bleue selon la procédure suivante : Etape 1 : S'inscrire en ligne sur le site Internet : www.faire-ess.fr Etape 2 : Payer en ligne le montant des frais liés à l'épreuve orale d'admission de 80 € -le candidat veillera à une bonne identification du paiement en précisant son NOM Prénom – la FORMATION et le SITE. Etape 3 : <u>Vous recevrez par mail un accusé de réception du paiement</u> → Sans paiement enregistré, l'entretien est annulé (pas de chèque – pas d'espèces).
Les épreuves orales d'admission 2022 Sur les semaines 18 – 19 et 20	Je me présente à l'IRTS de Montpellier à l'épreuve d'admission avec : <ul style="list-style-type: none"> • La convocation, • ma carte d'identité, • mon curriculum vitae, • Le document support à ma présentation personnelle (durée 10 mn) et 1 bibliographie adaptée – documents sur papier A4 remis à l'accueil des candidats le jour de l'entretien. <p><i>Nous pouvons aménager un entretien en visio dans les cas suivants :</i> -Résider hors de France métropolitaine (nous prévenir lors de l'inscription à l'entretien) -Etre positif au COVID-19 (nous prévenir au plus tard 24h avant l'entretien) -Etre cas contact du COVID-19 (nous prévenir au plus tard 24h avant l'entretien) <i>Dans tous les cas, un justificatif officiel vous sera demandé.</i></p> <p>Si vous souhaitez bénéficier d'un allègement pour la formation, vous devez en effectuer la demande <u>dans votre document de présentation personnelle</u> en indiquant à quel titre.</p> <p><i>Les candidats qui en auront fait la demande et qui <u>seront reconnus admis après la sélection</u>, seront reçus pour un <u>entretien de positionnement</u> permettant de valider ou non leur demande <u>avant l'entrée en formation</u>.</i></p>
Le 02 juin 2022 – 18h00	Les résultats sont envoyés par mail <u>aux candidats HORS Parcoursup</u> .
Pour le 30 juin 2022	Je confirme mon inscription en transmettant un justificatif de prise en charge OPCA ou employeur (si non fourni dans le dossier d'inscription).
SEPTEMBRE ou OCTOBRE 2022	Rentrée des étudiants admis en formation.